



**Elections professionnelles Lardy 2 et 3 février 2023**

**Pour envoyer un message clair à la direction de Renault, votez CGT**

### **Depuis 4 ans, un bilan désastreux**

Les dernières élections professionnelles ont eu lieu à Lardy en février 2019. Depuis, beaucoup de choses ont changé sur le site comme dans le groupe.

→ Nous étions alors près de 2400 salariés (Renault et sous-traitants) : *depuis, il y a eu quasiment 1000 suppressions d'emplois. Le tiers de l'effectif Renault et la moitié de l'effectif de salariés sous-traitants ont disparu en 4 ans !*

→ Les bancs « monocylindre » tournaient encore au L16 : *depuis, des dizaines de bancs moteur ont fermé et la délocalisation complète des activités thermiques et hybrides a été annoncée et a déjà commencé.*

→ Beaucoup de salariés Renault pensaient que leur « statut » les protégerait encore longtemps : *depuis, l'épisode de l'externalisation forcée de la maintenance a été un véritable traumatisme. Quant à la découpe du groupe Renault, elle filialisera une bonne partie des salariés du site.*

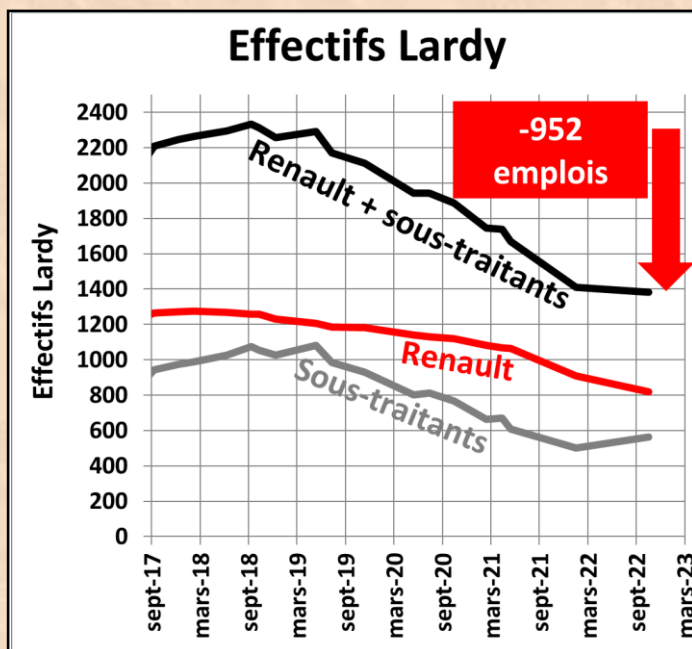
→ Le 100% Electrique était présenté comme une opportunité de développement pour Lardy : *aujourd'hui, le projet de la direction pour 2026 est un site avec deux fois moins de salariés qu'en 2018, amputé de sa partie Nord, sans véritable plan de reconversion et de formation.*

**Pour nous, le bilan des 4 dernières années est sans appel : évolution de l'emploi et perspectives d'avenir pour Lardy sont très largement négatives !**

### **Toujours pas d'information sur les emplois au laboratoire de chimie des batteries à Lardy**

La seule bonne nouvelle est celle de l'implantation d'un laboratoire de chimie des batteries à Lardy. Mais elle est loin de suffire pour assurer du travail à tous les salariés du site. Les salariés du Technocentre qui travaillent au laboratoire de chimie actuel se verront proposer des mobilités à Lardy. Il y a au moins deux embauches extérieures de technicien effectuées ou en cours.

**Combien de postes seront créés, avec quel profil et combien de reconversions seront proposées aux salariés de Lardy ?** Des salariés de la catalyse se verraient bien reconvertis dans de telles activités. Malgré nos demandes répétées en CSE, la direction refuse de confirmer le chiffre précis, repoussant les informations sur les emplois et reconversions en lien avec le laboratoire à... mars 2023, autrement dit, juste après les élections professionnelles !



### **Nous parlons « avec des chiffres », pas à coup de formules « marketing »**

On nous accuse de répandre la peur ? Nous basons nos analyses sur des chiffres mis à disposition par la direction et des informations recoupées. Ce suivi méthodique nous permet d'aller au-delà des formules creuses qui envahissent la communication de la direction ou des syndicats qui l'accompagnent. **Ce travail, vous pouvez le soutenir et l'encourager en votant pour la CGT.**

Qui peut fermer les yeux sur la chute des effectifs ? Depuis octobre 2018 :

- 440 salariés Renault, soit 35% de l'effectif qui est parti !

- 512 pour les sous-traitants, 48% de l'effectif en moins !

Mais ça ne suffit pas ! La commission E-Lardy et l'ensemble de ses participants (Direction, CFDT, CFE-CGC et FO) ont validé une nouvelle baisse de 215 à 295 emplois d'ici 2026.

**Nous n'acceptons pas cette baisse des effectifs qui fragilise l'avenir de Lardy. Avec l'électrification, il y a du travail pour tous même si cela modifie nos postes.**

## La découpe du Groupe ouvre un nouveau champ d'inquiétude

### ① La délocalisation totale des activités GMP « Therm&Hyb » sans plan de reconversion global

- Arrimer le site à une seule technologie (le véhicule particulier électrique à batterie), si prometteuse soit-elle, est risqué.
- Refuser d'étudier à Lardy les solutions « thermiques » en lien avec l'hydrogène et les carburants synthétiques, tout comme les solutions innovantes (pile à combustible Hydrogène par exemple), cela ne contribue pas à assurer l'avenir.

### ② Création de 5 entités, de plusieurs co-entreprises, de 3 filiales à l'intérieur même d'Ampère

- Les considérations boursières s'imposent aux considérations techniques et organisationnelles.
- La logique de rentabilité propre de chaque entité poussera à ce que l'on devienne tous les sous-traitants les uns et des autres, nous mettra en concurrence et complexifiera grandement l'organisation du travail.
- Il y aura 4 entreprises Ampère (dont 3 filiales). Le groupe Renault est démantelé en petites entités, des « branches » qui pourraient bien être coupées.
- La question de l'avenir des activités sociales du CSE est aussi posée.

### ③ Avec ce chambardement et la nouvelle convention collective de la métallurgie appliquée en 2024, c'est l'occasion pour la direction générale de remettre en cause nos droits sociaux.

- Les droits de tous les salariés Renault sont revus (que l'on devienne Ampère ou Power) au travers de la négociation d'un « socle social commun ».
- En nous divisant dans des entreprises séparées qui pourront avoir des Négociations Annuelles Obligatoires décalées dans le temps et des droits différents, l'objectif est d'affaiblir nos capacités de réaction collective.

#### Convention collective : une dangereuse régression

Signée par la CFDT, la CFE-CGC et FO, la nouvelle Convention Collective (CC) de la métallurgie généralise le « jobgrading » à toutes les catégories (cotation en fonction du poste). Cela conduit à détruire le système d'évolution salariale basée sur la reconnaissance des diplômes et des compétences acquises en cours de carrière (coefficients pour APR et ETAM, positions pour les Ingénieurs et Cadres).

Cette CC laisse tout loisir à la direction de coter les postes. Elle est en train de tout tirer vers le bas. Des postes occupés par des ingénieurs seront cotés comme des postes de techniciens... mais aussi, à l'orée du virage technique vers l'électrique, repartir sur des postes « de base » après une reconversion conduira à un blocage des salaires à long terme.

Dans cette CC, quasiment tous les droits sont revus à la baisse : congés d'ancienneté, primes, heures supplémentaires, maternité, congés enfants malades, départs en retraite, etc.

**La CGT s'est opposée à ce projet de démantèlement du groupe Renault car il aura des conséquences concrètes et néfastes pour les salariés. En CCSE, la CFE-CGC et FO se sont abstenus et la CFDT s'est prononcée POUR !**

**Vous partagez ces constats, vous considérez que ces décisions pèsent sur nos intérêts de salariés... envoyez un message clair et sans équivoque à la direction.  
Quel que soit votre collègue, votez CGT Lardy.**

**Le soir du vote, la direction et G. Le Borgne regarderont en priorité un chiffre : le % de la CGT-Lardy (39% en 2019). Le faire progresser, c'est le meilleur moyen de nous faire entendre à l'occasion de ces élections.**

**Pour soutenir un véritable contre-pouvoir, pour des élus déterminés et combatifs, les 2 et 3 février 2023**

**Un vote qui comptera pour l'avenir de Lardy**

**VOTEZ** 

#### **Salaires/Retraite : l'heure est à la mobilisation générale !**

Ce **jeudi 19 janvier** doit être une étape importante pour nous faire entendre. Ce n'est pas aux salariés de payer les conséquences d'un système économique qui va de crise en crise. En plein choc inflationniste, le gouvernement voudrait nous faire travailler encore 2 années de plus : inacceptable ! Soyons nombreux à **10h devant le CTL** pour réclamer des **Augmentations Générales de Salaires pour tous** et rendons-nous nombreux à la **manifestation parisienne de l'après-midi** pour obtenir le retrait du projet de réforme des retraites !